

Diplôme de Comptabilité et de Gestion

vincent de paul

Le Diplôme de Comptabilité et de Gestion est un diplôme d'État qui valide l'acquisition de connaissances approfondies fondamentales pour la formation de l'expert-comptable. C'est un diplôme à finalité professionnelle, délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale (Niveau LICENCE), et très largement apprécié par les professionnels.



Centre de Formation Professionnelle et d'Apprentissage

710 rue de l'Aulanière
ZI Courtine - 84000 Avignon
Tél 04 90 80 66 66
contact.cfc@vincentdepaul84.fr

www.vincentdepaul84.com

Pour qui ?

Les titulaires

- Du BTS Comptabilité Gestion
- Du DUT Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA) option gestion comptable et financière
- Toute personne souhaitant représenter certaines unités du DCG

Dans quelles entreprises ?

- Cabinets d'expertise comptable
- Services comptables et financiers dans une entreprise
- Centres de Gestion Agréé (CGA).
- Secteur bancaire, milieu associatif...

Pour quelles missions ?

Le titulaire du DCG peut prétendre à des postes nécessitant une qualification de haut niveau. Il doit faire preuve de connaissances et technicité approfondie, être polyvalent et parfaitement rigoureux.

En cabinet d'expertise comptable : Sous la responsabilité de l'expert, il prend en charge, en tant que collaborateur, une partie de son activité dans un domaine spécifique (fiscal, social, établissement des comptes annuels, informatique...) pour un ou plusieurs clients. Son niveau d'autonomie et de responsabilité pourra varier en fonction de ses compétences.

En entreprise : Il est l'adjoint du comptable ou du directeur administratif et financier. Au sein de la direction financière, il a en charge la prévision de la trésorerie et son utilisation. Il suit le fonctionnement de l'entreprise et établit des processus qui permettront d'obtenir des tableaux de suivi précis et pertinents de façon à optimiser les prises de décisions.

Et après ?

- Insertion professionnelle
- Inscription aux concours de la fonction publique
- Poursuite d'études dans la filière « Expertise Comptable », en préparant le Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (D.S.C.G.)
- Etude en finance ou en management (Mastère Spécialisé)
- Concours d'entrée aux grandes écoles (admission parallèle)

Quelles perspectives professionnelles ?

- Assistant Comptable et Financier en entreprise
- Contrôleur de Gestion junior
- Collaborateur en Cabinet d'Expertise Comptable
 - Gestionnaire de trésorerie
 - Gestionnaire paie

Diplôme de Comptabilité et de Gestion

vincent de paul

Modalités d'inscription

- Téléchargement du dossier de candidature sur www.vincentdepaul84.com
- Etude du dossier scolaire
- Réunion d'information
- Entretien individuel (motivation, projet professionnel)
- Délai d'admissibilité de 2 à 4 semaines

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avis favorable
- Obtention d'un contrat en alternance
- Début de formation en septembre



- Diagnostic sur le projet
- Aucun frais d'inscription pour les alternants
- Prise en charge des formations par les OPCO
- Devis personnalisé pour les personnes sans prise en charge
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap (Réfèrent handicap : Laurent Trans ou Lucile Muller)
- Centre agréé TOEIC et certification Voltaire

Organisation de la formation

Durée de la formation

- 1200 heures de cours minimum sur les 2 ans

Rythme de l'alternance

- 2 jours par semaine en cours au centre de formation sur deux ans

Suivi du parcours de formation

- 2 visites en entreprise par an par le formateur référent.
- Evaluations semestrielles.

Les enseignements

Le D.C.G. se compose de 13 épreuves.

Compte-tenu des équivalences accordées pour les BTS Comptabilité Gestion, DUT GEA option gestion comptable et financière, nous préparons aux U.E suivantes (voir notre programme de formation) :

- U.E 2 : Droit des sociétés
- U.E 3 : Droit social
- U.E 4 : Droit fiscal
- U.E 6 : Finance d'entreprise
- U.E 7 : Management
- U.E 10 : Comptabilité approfondie
- U.E 11 : Contrôle de gestion

Modalités de l'examen

Le diplôme est obtenu avec une moyenne générale de 10/20 sur l'ensemble des UE.

Les notes inférieures à 6 sur 20 ne sont pas conservées. Toute note comprise entre 6 et 10 sur 20 peut, à la demande du candidat lors de son inscription, être reportée pour l'épreuve correspondante du DCG.

La passation des UE se déroule au mois de juin, après chaque année de formation.



Centre de Formation Professionnelle et d'Apprentissage

710 rue de l'Aulanière
ZI Courtine - 84000 Avignon
Tél 04 90 80 66 66
contact.cfc@vincentdepaul84.fr

www.vincentdepaul84.com

Chiffres clés



| Intitulé des Unités d'Enseignement | Dispenses d'épreuve | | Règlement d'examen | |
|--|---------------------|----------|--------------------|-------------|
| | BTS CG | DUT GEA* | Durée | Coéfficient |
| UE 1 - Introduction au droit | X | X | 3h | 1 |
| UE 2 - Droit des sociétés | | | 3h | 1 |
| UE 3 - Droit social | | | 3h | 1 |
| UE 4 - Droit fiscal | | | 3h | 1 |
| UE 5 - Economie | X | X | 4h | 1.5 |
| UE 6 - Finance d'entreprise | | X | 3h | 1 |
| UE 7 - Management | | | 4h | 1.5 |
| UE 8 - Systèmes d'information de gestion | X | X | 4h | 1.5 |
| UE 9 - Introduction à la comptabilité | X | X | 3h | 1 |
| UE 10 - Comptabilité approfondie | | | 3h | 1 |
| UE 11 - Contrôle de gestion | | | 4h | 1.5 |
| UE 12 - Anglais des affaires | X | X | 3h | 1 |
| UE 13 - Relations professionnelles 1 | X | X | ORAL | 1 |

* Option gestion comptable et financière